

## Les défis de la presse au centre des échanges à Cotonou



*La régulation de la presse écrite reste un des sujets de ces assises*

Le Sun beach hotel de Cotonou abrite depuis mardi 24 avril 2012, un séminaire sous-régional sur la régulation de la presse écrite dans les 33 pays membres du Réseau des instances africaines de régulation de la communication (Riarc). Pendant 3 jours les principaux acteurs des médias africains se pencheront sur les maux qui minent la presse écrite africaine. L'objectif poursuivi par les régulateurs réunis à Cotonou, c'est comme l'a suggéré le ministre béninois de la Communication, des technologies de l'information et de la communication, Max Ahouèkè, « de réfléchir sur les défis, enjeux, maux et souffrances qui minent

la grande presse ». Pour le vice-président du Riarc, Ousmane Abdouramane, le processus de démocratisation en Afrique a libéré la parole, mais avec comme corollaire le foisonnement des organes de presse. Si le pluralisme des idées est signe de vitalité, la nécessité de canaliser la liberté s'est vite ressentie, selon le vice-président. « Il n'existe peut-être plus de journaux, car les contenus proposés sont souvent source de dérapage et de manquements à l'éthique et à la déontologie. La presse semble devenue un pandémonium où les seules règles qui prévalent sont celles qui font le lit à l'amateurisme, à

l'improvisation et de plus en plus au chantage et à l'escroquerie. Aujourd'hui nous avons gagné la bataille de la quantité, reste à œuvrer pour promouvoir la qualité à travers une presse professionnelle et responsable », a-t-il ajouté. A sa suite, la ministre chargée des Relations avec les institutions, Safiatou Bassabi, a rassuré les professionnels des médias que malgré les contreperformances, la place et l'importance des médias dans la gouvernance démocratique et dans le processus de développement ne sont plus à démontrer. « Il n'y a l'ombre d'aucun doute que disposer de médias de qualité au service du développement, est l'une des conditions sans lesquelles le continent africain ne peut relever valablement les défis actuels et futurs », a laissé entendre la ministre. A noter qu'à la cérémonie d'ouverture ce mardi 24 avril 2012, le président de la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (Haac), Théophile Natta était entouré de Théodore Holo, président de la Haute cour de justice, Ousmane Batoko, président de la Cour suprême et Nicolas Adagbè, président du Conseil économique et social.